

Une vision pour 2020...

Pour proposer des priorités à court terme pour la SEVAL, il est stimulant de tenter une vision à long terme de la situation des évaluateurs et des évaluatrices en Suisse. Que faut-il souhaiter dans dix ans pour le métier que nous pratiquons, la discipline que nous enseignons ou pour les évaluations que nous utilisons ?

1. Les administrations publiques, les organismes subventionnés et les NGO donnent régulièrement des mandats d'évaluation. En particulier, les cantons ont renforcé leur pratique évaluative. Les mandant-e-s planifient sur plusieurs années les domaines concrets qui feront l'objet d'évaluations. Les cahiers des charges sont précis et les moyens prévus correspondent aux ambitions. Les évaluations sont publiées lorsqu'elles bénéficient de moyens dépassant un certain montant. Les services ont compris que les évaluations donnent du sens à leurs activités et qu'elles relèvent du cycle naturel pour de la gestion d'une politique publique. Les clauses d'évaluation sont utilisées à bon escient.
2. Les métiers d'évaluateur et d'expert en évaluation sont reconnus. Les titres requièrent notamment un master interdisciplinaire reconnu internationalement ainsi qu'un certain nombre d'années d'expérience professionnelle.
3. Des évaluations perçues comme utiles et nécessaires. Un suivi des conclusions et de la mise en œuvre des recommandations est effectué de manière systématique et transparente. Les politiques, les mesures, les projets ou les organisations sont améliorés de manière conséquente à la suite de rapports d'évaluation. Le terme « schubladié » n'est quasiment plus utilisé en relation avec le terme « rapport »...
4. Un tiers des évaluations de politiques publiques sont effectuées ou mandatées par des organes institutionnellement indépendants des administrations. Les intéressés, en particulier les parlementaires savent que les évaluations leur permettent de se concentrer sur des enjeux politiques importants et leur évitent de vaines querelles sur des faits, des chiffres ou des méthodes.
5. L'évaluation en Suisse jouit d'une bonne réputation au niveau européen. Plusieurs spécialistes suisses d'évaluation sont actifs dans d'autres pays profitant de leurs compétences reconnues, de leur maîtrise des langues et de leur expérience des particularités institutionnelles helvétiques. Quelques chercheurs en évaluation sont leaders dans leur domaine au niveau international.
6. Les standards SEVAL sont utilisés systématiquement. La SEVAL offre des prestations de médiation lors de conflits entre mandant et mandataire. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur ses standards dont certains ont été commentés et font l'objet d'exemples concrets d'application, notamment dans le cadre de dissertations ou de mémoires de diplôme. Il y a un échange au niveau des méthodes entre mandants, mandataires et chercheurs en évaluation.
7. La SEVAL est passée de 400 à 700 membres, en progression constante. Les membres se sentent bien informés sur le monde de l'évaluation en Suisse et reçoivent régulièrement des informations sur des prestations ou des articles intéressants proposés par d'autres associations d'évaluation dans le monde. Une grande partie des membres utilise régulièrement le website pour échanger des conseils ou obtenir des informations. Cela

permet notamment au comité de la SEVAL de mieux identifier les souhaits, les soucis et les besoins des membres. Satisfaits des prestations de leur société, les membres paient une cotisation qui permet notamment d'avoir un ou une secrétaire professionnel/le à plein temps. En cas de renouvellement du comité, les candidatures sont nombreuses et l'assemblée générale a l'embarras du choix...

Mission : qualité et professionnalisme

Cette vision à long terme et les expériences des années précédentes montrent l'importance de la qualité des travaux réalisés et du professionnalisme des évaluateurs et des évaluatrices pour l'avenir de l'évaluation en Suisse. Cela fonde la mission du comité SEVAL pour ces prochaines années.

Dans cette perspective, la formation de base et le perfectionnement professionnel, ainsi que le suivi des développements de l'évaluation dans d'autres pays jouent un rôle essentiel. Notre principale plus-value est la maîtrise des techniques d'évaluation, des méthodes quantitatives et qualitatives et la profonde connaissance du fonctionnement de notre système institutionnel et administratif et des mécanismes de décision politique. Les prestations de la SEVAL doivent avoir en point de mire les jeunes en formation ou en début de carrière.

Priorités du comité pour 2010 à 2013

La perspective à long terme, la mission, les résultats de la récente enquête auprès des membres, ainsi que le plan d'action en une douzaine de points qu'en a tiré le comité en 2009¹ permettent la fixation des priorités pour les quatre prochaines années. Pour 2010 à 2013, le comité se concentre sur le développement et la professionnalisation de l'évaluation en Suisse (les points 1, 2, 6 et 7 présentés dans sa vision pour 2020).

- **Une Newsletter attractive et appréciée.** Conformément au concept actuel, elle devrait contenir un éditorial, des informations utiles sur les manifestations et sur les publications en Suisse et à l'étranger et des tirages actifs permettant de retrouver rapidement les informations pertinentes. Avec l'aide d'un conseil de rédaction élargi (membres SEVAL), il s'agit de mettre en valeur des informations en provenance d'autres sociétés d'évaluation, de hautes écoles et de mentionner des évaluations utilisant des méthodes innovatives. Une fois la Newsletter consolidée, une communication plus interactive avec les membres peut être envisagée, notamment à l'aide du courrier électronique (SEVAL-Flash).
- **Des échanges fructueux en méthodologie et gestion de projet.** Le comité souhaite poursuivre la mise en place des cours organisés au moins une fois par année en collaboration avec les universités et les instituts universitaires. Des échanges auront aussi lieu dans le cadre de journées comportant plusieurs ateliers thématiques permettant la présentation rapide et la discussion d'évaluations réalisées. Ces ateliers porteront sur des méthodes ou des démarches particulières.
- **Des journées annuelles ouvertes vers des mondes proches de l'évaluation.** Il s'agit de s'ouvrir vers d'autres mondes pratiquant un métier semblable ou fournissant des prestations aux évaluateurs-trices : recherche en marketing, certification et promotion de la qualité, services statistiques, surveillance, recherche prospective et

¹ SEVAL Comité (2009), Expériences, besoins en formation continue & perceptions des activités de la SEVAL, 15.2.2009 – voir <http://www.seval.ch/rapport/resume.pdf>.

économétrique, recherches médicales, analyse des coûts de la santé, évaluation dans d'autres pays etc. Un temps important doit être réservé pour le networking entre les membres.

- **La création d'un à deux nouveaux groupes de travail** travaillant sur des projets importants pour la communauté des évaluateurs-trices. Exemples : comparaison des pratiques des administrations en matière de planification ou d'attribution des mandats, standards de qualité en matière de communication des résultats etc. Dissertations ou travaux de diplôme en soutien.
- **La définition des cours les plus adaptés pour l'évaluation.** Il s'agit d'identifier les cours susceptibles d'entrer dans le cadre d'une formation universitaire (susceptible d'obtenir une équivalence) et des domaines qui ne sont pas encore enseignés ou pas suffisamment pointus.
- **Des standards SEVAL utilisables et utilisés.** Mieux comprendre comment les standards sont utilisés, ceux qui posent problème et, ainsi, renforcer leur application et leur respect. Il s'agit également de modifier les statuts de la SEVAL afin de lui permettre d'offrir des prestations de médiation lors de conflits entre mandant et mandataire.
- **Un ancrage cantonal renforcé.** Le comité souhaite promouvoir le recours aux évaluations au niveau des cantons et permettre à des évaluateurs-trices de se retrouver dans le cadre de groupes d'échange régionaux.
- **Une promotion des stages en évaluation pour les jeunes.** Le comité va encourager les bureaux et les administrations à offrir des postes de stage. Les offres doivent être communiquées de manière simple et efficace.
- **La création d'un prix** pour la meilleure dissertation ou travail de master dans le domaine de l'évaluation.
- **Un engagement pour le lancement d'un programme national de recherche** dans le domaine de l'évaluation.

Les moyens du comité de la SEVAL étant faibles, il est essentiel de savoir mobiliser des ressources externes. La plus-value du comité SEVAL ne peut venir que de sa capacité à mieux valoriser les informations déjà disponibles, à générer des contributions des groupes de travail et des membres (notamment des articles scientifiques pour le LeGES) et à susciter des initiatives en particulier de la part du monde académique, ainsi que du réseau des évaluateurs de l'administration fédérale (organisation de cours, application du rapport IDEKOWI).

Comité SEVAL, le 17 mars 2010